

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR CTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

ditions générales :

Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.

Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.

La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.

L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.

En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

armacie :

Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.

Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

diologie et Biologie :

La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.

Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

tique :

L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

éducation :

L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.

Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

ntaire :

En cas de prothèses ou de traitement canalaire, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.

La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.

La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaire.

aladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

Réclamation : contact@mupras.com

Prise en charge : pec@mupras.com

Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données caractére personnel.

MUPRAS : Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

Nº M20- 0004235

Optique **51367** Autres

Maladie

Dentaire

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **10687** Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DINAR BOUZHRA

Date de naissance :

Adresse :

Tél. : **0661**

Total des frais engagés : Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : / /

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté : Lui-même

Compagnon Enfant

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

Le : / /

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHÉRENT

Déclaration de maladie Nº M20-04235

Remplissez ce volet, découpez le et conservez le.
Il sera nécessaire de le présenter pour toute réclamation ultérieure.

Coupon à conserver par l'adhérent(e).

Matricule :

Nom de l'adhérent(e) :

Total des frais engagés :

Date de dépôt :

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- | | |
|------------------------------------|-----------------------|
| O Réclamation | : contact@mupras.com |
| O Prise en charge | : pec@mupras.com |
| O Adhésion et changement de statut | : adhesion@mupras.com |

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

MUPRAS :Centre Allal Ben Abdellah - 6ème Etage Angle Rue Mohamed Fakir et Rue Allal Ben Abdellah - Quartier de l'Horloge Casablanca 20000 - Tél. : 05 22 20 45 45 (LG) - Fax : 05 22 22 78 18 - www.mupras.com



Déclaration de Maladie

N° W19-580137

En cours

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

10687

Matricule :

Société :

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom :

DINAR BOUCHRA

Date de naissance :

13.12.1974

Adresse :

Résidence Andaloussia - Immalle 40

Tél. :

6661202972

Total des frais engagés :

09.12.2020

Dhs

10 DEC 2020

Cachet du médecin :

Maria MEZIANE MOTOUAKKIL
Sénologue Obstétricienne
Rabat Moumen Centre Angle Bd. Abdellah Ben
Bd. Anoual - Casa - Maroc
Tél : 05 22 27 82 71 - 05 22 86 26 97
Fax : 05 22 86 86 97

Date de consultation :

Nom et prénom du malade :

Lien de parenté :

Nature de la maladie :

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous le sceau de l'attention
médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration de maladie
avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à :

casablanca

Signature de l'adhérent(e) :

3

ACCUEIL
10 DEC 2020

Le :

10 DEC 2020

ACCUEIL
10 DEC 2020

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Recouvrement des Actes
07/11/2002		5	100	Dr. Nadia MEDAINE Gynécologue Obstétricienne Abdelmoumen, Casablanca, Bd. Abdellmoumen 84. Ancien, Casab - Maroc 05.22.21.82.71 - 05.22.06.20.91 Fax: 05.22.86.58.30

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
	07/11/2022	265,50 DZ

ANALYSES - RADIOPHARMACIES

AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Particien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	
11/11/2012						

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	INP : <input type="text"/>
				
				COEFFICIENT DES TRAVAUX <input type="text"/>
				MONTANTS DES SOINS <input type="text"/>
				DEBUT D'EXECUTION <input type="text"/>
				FIN D'EXECUTION <input type="text"/>

O.D.F
PROTHESES DENTAIRES

DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE

H	
25533412	21433552
00000000	00000000
00000000	00000000
35533411	11433553

[Création, remont, adjonction]

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXÉCUTION

**Docteur Nadia MEZIANE
Ep. MOTAOUAKKIL
Gynécologue - Obstétricienne**

Ex. enseignante à la faculté de médecine casablanca
et au CHU Ibn Rochd

Chirurgie gynécologique et mammaire
Cœlioscopie - Hystéroscopie - Colposcopie
Stérilité du couple (IAC-FIV-ICSI)
Echographie 3-4D / Doppler
Grossesse à risque
Accouchement.



**الدكتورة نادية مزيان
ز. متوكل**

أخصائية في أمراض النساء والتوليد

محاضرة سابقا بكلية الطب بالدار البيضاء
وبالمستشفى ابن رشد

الجراحة النسائية وجراحة الثدي
عمق الزوجين (أطفال الأنابيب)

الجراحة بالمنظار - تنظير عنق الرحم
الفحص بالصدى بالبعد الثلاثي والرباعي - دوبلي

التوليد

07/11/2020

Casablanca, le

Dr. Nadia MEZIANE MOTAOUAKKIL
Gynécologue - Obstétricienne
Abdelmoumen Center Angle Bd. Anouar et Bd. Abdelloumen
Bd. Anouar - Casablanca - Maroc
Tél : 05.22.27.82.71 - 05.22.86.20.97
Fax : 05.22.86.58.39

LOT : 1015
UT.AV : 04-23
P.P.V : 76 DH 20

LOT : 5794
PER : 10-22
P.P.V : 22 DH 40

26/2 ² Diuvar

22⁰ Can e flulan

400⁰ x 2 Anvoleus kei vulu

87,3⁰ 1 eme fri kei

965,50 mapp 1 ; 111

40,00
1007
66/23
87,30

Dr. Nadia MEZIANE MOTAOUAKKIL
Gynécologue - Obstétricienne
Abdelmoumen Center Angle Bd. Anouar et Bd. Abdelloumen
Bd. Anouar - Casablanca - Maroc
Tél : 05.22.27.82.71 - 05.22.86.20.97
Fax : 05.22.86.58.39



Abdelmoumen Center Angle Bd. Anouar et Bd. Abdelloumen - Casablanca - MAROC

(Au dessus de Sport plus) 1^{er} étage Cabinet N° 104

Tél. : 0522 27 82 71 - 0522 86 20 97 - Tél/Fax : 0522 86 58 39 - GSM : 0661 41 40 29

E-mail : nadiameziane1@yahoo.fr

Si Urgence : adressez-vous à la clinique Oum Al Banine 0522 98 90 90 (LG)